



Liste "Joigny, continuons ensemble"

Les élus de l'opposition municipale ont fait le choix de quitter la séance du dernier conseil sitôt celui-ci déclaré ouvert. Non sans avoir lu une déclaration dans laquelle ils pointent « l'opacité » de la gestion de la municipalité.

C'est une accusation forte, dont il faudrait souligner la gravité, si elle ne venait pas tenter de masquer une toute autre réalité, plus embarrassante pour l'opposition. Une réalité qui se résume en trois mots : absence de travail.

L'opposition dit avoir manqué de données:

- sur l'ouverture d'une salle de sport et son attribution ? L'étude du dossier s'est faite en commission, le 16 septembre 2016, à 19h. La représentante de l'opposition était absente.

- sur le musée ? L'étude de ce dossier, qui a validé le choix d'implantation de ce nouveau musée et le choix du scénographe s'est faite lors d'une commission qui a eu lieu le 8 septembre 2016 à 18h30. Le représentant de l'opposition était absent.

L'opposition affirme que la décision concernant l'école sous contrat s'est faite le 14 décembre 2016 en conseil municipal, alors même qu'un courrier a été adressé à la direction de l'établissement un mois plus tôt ? La réalité est plus complète. Le premier rendez-vous avec les directeurs des établissements a eu lieu le 18/09/2015. Le 12/11/2015, en conseil municipal, le sujet était à l'ordre du jour mais n'a pas été débattu pour être renvoyé au conseil du 21/12/2015 qui actait la reconduction de la subvention pour l'année en cours, tout en annonçant que cette décision prendrait effet l'année suivante. Ce qui a été validé lors du conseil municipal du 14/12/2016. Lors de ces conseils, l'opposition était présente, et parfaitement informée.

Dans une grande collectivité, il ne s'agit pas simplement de faire acte de présence lors des conseils municipaux. Le travail technique, le montage des dossiers, les discussions sur l'opportunité de faire, ou de ne pas faire, se font dans les commissions préparatoires, qui accueillent d'ailleurs des membres extra-municipaux. Ne pas participer aux commissions, pour s'étonner, une fois arrivé en séance publique de ne pas être au courant des dossiers, relève de l'imposture.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Mensonge, opacité et sentiment d'inutilité au conseil municipal !

Peut-être n'avez-vous pas bien saisi les raisons qui nous ont conduits à quitter le dernier conseil municipal. En voici les explications : notre volonté était de nous élever contre la gouvernance que nous imposent le maire et son équipe. En effet, l'opacité règne dans la majorité des dossiers et le mensonge est un acteur majeur dans les débats. Pire que la mise en œuvre du 49-3, les décisions sont prises et entérinées avant même que le débat n'ait eu lieu en conseil. Ainsi, la suppression du forfait d'aide à l'école maternelle Sainte-Thérèse, à laquelle nous nous opposons, a été signifiée dès le 15 novembre alors que le conseil ne s'est prononcé que le 16 décembre ! Nous ne souhaitons plus participer à cette mascarade, simulacre de démocratie : le conseil n'est pas une chambre d'enregistrement de leur volonté, mais bien de débats. Opacité et mensonges dans les dossiers : de restauration du patrimoine religieux, qui rappelons-le est la vitrine de notre ville d'Art et d'Histoire ; dans la transformation du musée Bayard ; dans la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers ; dans l'utilisation du droit de préemption ; etc. Vous constatez bien que la transparence de l'action municipale fait franchement défaut, et que la suffisance du maire (qui s'arroge le monopole culturel - YR 7/1/17) prime largement.

Après 3 ans de mandat dans l'opposition, à votre service, François Jacquet quitte le conseil municipal. Nous tenons à le remercier de son engagement sans faille pour Joigny et d'avoir été le chef d'une opposition qui a su se montrer à la hauteur des enjeux. André Lethimonnier le remplace désormais au sein de notre groupe.

Le groupe de la droite et du centre - www.facebook.com/francoisjacquet2014

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Ma tribune, de caractère politique, pour février 2017, ne respectant pas le règlement intérieur, ne peut être publiée.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe FDG

À Joigny et ailleurs, la réforme des collectivités territoriales génère un transfert de compétences et une concentration des pouvoirs qui fragilise l'offre de services et la démocratie de proximité. Les découpages ne cherchent pas à répondre aux besoins fondamentaux des populations.

isabelleMichaud89@outlook.fr